

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

24 mai 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt quatre mai, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany-Claude SOLIS, Maire.

Date de la convocation : 18 mai 2022

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	19
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Raymond BLANCHETON, Christelle DUBLANCHE, Laure CORGNE, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Sabrina BOST, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU.

Absents excusés :

Valérie BERTHIER-SOLIS, procuration Patrick ROBERT
Gérard GASNIER, procuration Marianne LAVAUD
Isabelle TARNAUD, procuration Jean-François LEBLANC
Jessy VERESSE, procuration Raymond BLANCHETON

Secrétaire de séance : Patrick ROBERT

Voyage scolaire : demande d'aide financière pour la classe de CP

Un voyage scolaire sur la journée du 3 juin prochain est envisagé par la classe de CP.

Il a pour objet la visite du musée de l'homme de Néandertal situé à La Chapelle aux Saints (19), ainsi que la participation à divers ateliers adaptés à l'âge des écoliers (art pariétal, tir au propulseurs...)

24 élèves sont potentiellement concernés par cette journée

Les entrées et les ateliers seront pris en charge par l'association des parents d'élèves.

Le transport en autocar s'élève quant à lui à 710 €, et une aide financière de la municipalité a été sollicitée, pour ne faire supporter une participation trop élevée aux familles.

Compte tenu de l'annulation des voyages scolaires sur les années 2020 et 2021 en raison de la pandémie et afin de permettre à un maximum d'enfants de participer à cette sortie scolaire, sans pénaliser les familles à revenus modestes, Madame le Maire propose à l'assemblée de répondre favorablement à cette demande et de participer à ce financement à hauteur de 355 € (soit 50 %).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'accorder une aide d'un montant de 355 € pour le financement du transport de la classe de CP au musée de l'homme de Néandertal situé à La Chapelle aux Saints (19),
- DIT que les crédits inscrits au budget primitif 2022 sont suffisants.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 25 mai 2022



Madame Le Maire



Jany-Claude SOLIS

Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20220525-2022-27-DE
Date de réception préfecture : 25/05/2022